

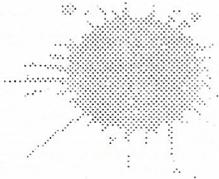
l'info municipale

MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Volume 5 Numéro 2

AVRIL 1997

Appel d'offres



La Municipalité de Labelle demande des soumissions pour l'application de deux couches de peinture à l'intérieur de la caserne incendie. La Municipalité fournit la peinture nécessaire. Le coût total de ce projet représente environ 1 000 \$. La soumission devra être un coût au pied carré. Pour plus d'information, communiquer avec Martin Vézina, le directeur du service de protection contre les incendies, au 686-2144. Les soumissions, sous enveloppes cachetées, devront être déposées à l'hôtel de ville avant le 2 mai 1997 à 16 h pour être ouvertes ce même jour, à la même heure. La Municipalité ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Offre d'emploi

La Municipalité de Labelle est à constituer sa banque de candidats pour d'éventuels postes de remplacement temporaire à combler en 1997 pour le bureau d'information touristique.

Faire parvenir votre curriculum vitae ou compléter une offre de service, avant 16 h 30 le 10 mai 1997 au bureau d'information touristique au:

7404 boulevard du Curé-Labelle . C.P. 390
Labelle (Québec) J0T 1H0

Opération déneigement

Le service des travaux publics, lors de la période de déneigement, a pu bénéficier, gratuitement, de l'utilisation d'une souffleuse à neige. Ceci a permis de procéder au transport de 210 voyages de neige en deux jours. Cet outil, de même que divers processus sont à l'étude par les intervenants municipaux en vue d'améliorer les opérations de déneigement pour l'hiver 1997-1998.

Réouverture de la piscine

Au cours des quatre derniers mois, la Municipalité de Labelle a fermé sa piscine municipale pour y apporter d'importantes rénovations.

Pour souligner la réouverture officielle de la piscine, les membres du conseil municipal et Roger Sigouin, le responsable sont heureux de vous inviter à venir les rencontrer le dimanche 20 avril 1997 à 12 h 15.



Il leur fera alors plaisir de vous faire visiter les installations et de vous offrir un léger goûter.

« Je cuisine et me soigne aux herbes »



Conférence. Vous apprendrez comment fabriquer vos beurres, huiles, plantes médicinales. Horticultrice: Monique Lorties. Jardins de l'Achillée Mille Feuilles

Endroit: bibliothèque municipale.

2e étage

Quand: le 22 avril 1997 à 19 h 30

MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LABELLE

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné, par le soussigné, que le conseil de la Municipalité de Labelle, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra à 20 h le 5 mai 1997 à l'hôtel de ville situé au 1, rue du Pont à Labelle, statuera sur une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure a pour objet d'autoriser une seule allée d'accès bidirectionnelle à l'aire de stationnement du commerce qui comporte 18 cases. Le nombre d'allées d'accès requis pour une aire de stationnement entre 5 et 50 cases est de 2 selon le règlement de zonage numéro 105.

Cette demande concerne un bâtiment localisé au 8, rue du Camping.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Labelle ce 18 avril 1997.

Le secrétaire-trésorier.

Pierre Delage

Appel d'offres

La Municipalité de Labelle demande des soumissions pour la vente d'un camion Ford F-250 1982. Pour plus d'information, communiquer avec Giovanni Fiorio, directeur des travaux publics, au 686-2144.

Les soumissions, sous enveloppes cachetées, devront être déposées à l'hôtel de ville avant le 25 avril 1997 à 16 h pour être ouvertes ce même jour, à la même heure. La Municipalité ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LABELLE

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné, par le soussigné, que le conseil de la Municipalité de Labelle, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra à 20 h le 5 mai 1997 à l'hôtel de ville situé au 1, rue du Pont à Labelle, statuera sur une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure a pour objet d'autoriser l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel à l'intérieur de la bande de protection riveraine sur une superficie de 0,83 mètre carré. Le bâtiment a été incendié et il bénéficie d'un droit acquis quant à son implantation dans la bande de protection riveraine.

Cette demande concerne un bâtiment localisé au 932, chemin Panneton.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Labelle ce 18 avril 1997.

Le secrétaire-trésorier.

Pierre Delage

Opération dégel

En cette période de dégel les chemins sont fragiles et propices à l'apparition de nids de poules. Les ponceaux encore gelés ne permettent pas à l'eau de bien s'écouler, les fossés débordent. C'est l'opération dégel pour les employés des travaux publics. Soyez assuré que les équipes sont à l'oeuvre pour réparer les chemins, dégeler les ponceaux, canaliser l'eau, etc.